CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES
Séance du lundi 30 novembre 2026 à 17 heures 30

Ordre du jour

Séance publique

Communications.

Dossiers de M. le Bourgmestre

[2] **Budget & Finances -** Secrétariat central FIN - - 2743515 (R)
Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Urban Generations.
Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Urban Generations.

---

[3] **Budget & Finances -** Secrétariat central FIN - - 2743475 (R)
Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Musée de l'Europe.
Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Musée de l'Europe.

---

[4] **Budget & Finances -** Secrétariat central FIN - - 2743508 (R)
Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et la société MD SRL Brussels Coffee Show.
Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et la société MD SRL Brussels Coffee Show.

Dossiers de Mme l'Echevine Frelinx

[5] **Espaces publics et verts -** Secrétariat central EPV - - 2743670 (R)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-115.
Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-1065.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense de 833,74 EUR, TVA comprise.- Article 76605/74553 du budget extraordinaire de 2026.- Projet d'investissement n° BM05-302-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 248 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[6] **Espaces publics et verts -** Secrétariat central EPV - - 2744202 (R)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-116.
Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-1002.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense de 8.911,35 EUR, TVA comprise.- Article 76605/74553 du budget extraordinaire de 2026.- Projet d'investissement n° BM05-302-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 250 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[7] **Culture, Jeunesse, Sport - -** Sports - 2741162 (R)

Sports - Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Bucs Bears Promotion.- Montant : 15.000,00 EUR.- Convention.

1) Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 15.000,00 EUR à l'asbl Bucs Bears Promotion pour l'achat des vélos gravel et cyclocross.- Article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026.- 2) Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et cette association fixant les modalités de liquidation du subside.

---

[8] **Culture, Jeunesse, Sport - -** Sports - 2741160 (R)

Sports - Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Brussels Basketball.- Montant : 20.000,00 EUR.- Convention.

1) Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 20.000,00 EUR à l'asbl Brussels Basketball pour l'achat du matériel de renforcement musculaire, de physiologie, de l'entraînement ainsi que des équipements de mesure et d'évaluation de la performance, destinés à la préparation physique et au sport de haut niveau.- Article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026.- 2) Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et cette association fixant les modalités de liquidation du subside.

---

[9] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2742756 (R)

Dossier n° OPP/2026/383.- Marché public de travaux ayant pour objet la livraison et pose d'une porte RF coupe-feu dans l'ancienne « buvette » du stade Roi Baudouin, avenue du Marathon 135 à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 7.787,22 EUR TVA comprise.- Prendre pour information la décision n° 44 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[10] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2742491 (R)

Dossier n° OPP/2026/405.- Marché public de travaux ayant pour objet la fourniture et la pose de la signalétique "CPAS" et "MDQ" au Brucity, rue des Halles 4 à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 520,13 EUR TVA comprise.- Article 10466/72260 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 243336.- Projet d'investissement n° FF66-2-2026.- Emprunt : article 10403/96151.- Prendre pour information la décision n° 43 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[11] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2733333 (R)

Dossier n° OPP/2026/322.- Marché public de travaux ayant pour objet le remplacement de 2 panneaux photovoltaïques à l'IAM, boulevard de l'Abattoir, 50 à 1000 Bruxelles.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 360,40 EUR TVA comprise.- Article 87966/72460 du budget extraordinaire de 2026.- Chantier n° 242041.- Projet d'investissement n° AEK06-1-2014.- Emprunt : article 87903/96151.- Prendre pour information la décision n° 34 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[12] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2742891 (R)

Dossier n° OPP/2026/359.- Marché public de travaux ayant pour objet les travaux de terrassement pour le raccordement électrique des conteneurs provisoires de la crèche "Klavertje Vier", avenue de l'Héliport 17-19 à 1000 Bruxelles.- Non-application de l'article 60 du Règlement général de la Comptabilité communale.

Marché public de faible montant par facture acceptée, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et de l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Cahier spécial des charges n° OPP/2026/359.- Dépense totale de 889,35 EUR TVA comprise.- Prendre pour information la décision n° 46 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

---

[13] **Patrimoine public - -** Direction administration - 2743311 (R)

Dossier n° OPP/2026/396.- Marché public de travaux ayant pour objet la remise en service de la Fontaine Léopold, sise parc Leopold à 1000 Bruxelles, par l'adaptation, le renouvellement et la mise en conformité des installations hydrauliques et électriques endommagées à la suite d'une inondation.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 28.557,98 EUR TVA comprise.- Prendre pour information la décision n° 49 du Collège du 19/11/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[14] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2745674 (R)

Restructuration.- Rentrée scolaire 2027-2028.

1) Fin du rattachement de l'implantation maternelle Catteau Horta (FASE 186) à l'école maternelle Henriette Dachsbeck (FASE 187) et la fusion par absorption de l'implantation Catteau Horta et de l'école primaire Robert Catteau (FASE 5016), afin de constituer une école fondamentale réunissant les niveaux maternel et primaire.- 2) Fusion par absorption de l'école maternelle de la Marolle (FASE école 3183) et de l'école fondamentale Baron Steens (FASE école 106).- 3) La présente délibération prend effet à compter du 02/07/2027.

---

[15] **Instruction publique -** Secrétariat central et Administration générale IPO - - 2744001 (R)

Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles – École supérieure des Arts et l'asbl Artist's Club Coffre Fort.

La convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles – Ecole supérieure des Arts et l'asbl Artist's Club Coffre Fort.

Dossiers de Mme l'Echevine Maes

[16] **Développement urbain -** Direction Planification stratégique et opérationnelle - Expertises - 2741230 (R)

Désaffectation de la ferme Den Bels, située rue de Beyseghem n°56 sur la parcelle cadastrée Bruxelles, 19ème division, section C, n° 57B et 58B.

Désaffecter la ferme Den Bels, située rue de Beyseghem n° 56 à 1120 Bruxelles, cadastrée 19ème division section C, n° 57B et 58B.

---

[17] **Développement urbain -** Direction Planification stratégique et opérationnelle - Topographie - 2738668 (R)

Plan du nouveau sentier vicinal reliant la chaussée de Haecht à Middelweg.- Dépôt.- Plan n° 7693A.- Adoption définitive.

1) Adopter définitivement le plan n° 7693A du nouveau sentier vicinal reliant la chaussée de Haecht à Middelweg.- 2) Soumettre la demande de création du sentier reliant la chaussée de Haecht à Middelweg au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en vertu de l'article 28 de la loi sur les chemins vicinaux.

Dossiers de Mme l'Echevine Buggenhout

[18] **Achats & Facilities -** - Achats - 2744282 (R)

Marché public de services à bordereau de prix ayant pour but l'achat de pièces d'origine et l'exécution de réparations, pendant 48 mois, des camions et camionnettes de la marque MERCEDES (AFA/014364/CIA).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, d), ii) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014364/CIA.- Dépense sur 48 mois de 100.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 50.000,00 EUR pour l'achat de pièces d'origine et 50.000,00 EUR pour l'exécution de réparations.- Articles 13605/12402 (achat de pièces d'origine) et 13605/12406 (exécution de réparations) des budgets ordinaires de 2027 à 2030 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 285 du Collège du 19/11/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

---

[19] **Achats & Facilities -** - Achats - 2744338 (R)

Marchés publics de faible montant.- Budget extraordinaire.- Principe.

Marchés publics de faible montant en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Numéros des marchés : 014259, 014291, 014294 et 014351.- Estimation totale de 46.520,00 EUR, TVA comprise.- Divers articles du budget extraordinaire de 2026.- Emprunt.- Prendre pour information les points 1 à 3 de la décision n° 130 du Collège du 19/11/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

---

[20] **Achats & Facilities -** - Achats - 2743250 (R)

Marché public de fournitures à bordereau de prix ayant pour but la fourniture de bennes à immondices pour le département Espaces publics et verts (AFA/014133/SEK).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 9.272,85 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 819.272,85 EUR, TVA comprise.- Article 87605/74353 du budget extraordinaire de 2026.- Emprunt.

---

[21] **Achats & Facilities -** - Achats - 2741968 (R)

Marché public de services à bordereau de prix ayant pour but le placement, l'enlèvement et la vidange de conteneurs, jusqu'au 31/12/2027, pour les campagnes d'encombrants de 2027 (AFA/014284/HMO).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 1.259,40 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 156.259,40 EUR, TVA comprise.- Article 87605/12406 du budget ordinaire de 2027 pour les dépenses et article 87605/16148 du budget ordinaire de 2027 pour les recettes (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 19/11/2026 (décision n° 283) en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

---

[22] **Affaires citoyennes -** Secrétariat central Affaires citoyennes - - 2743878 (R)

Affaires citoyennes.- Octroi et liquidation d'un subside à l'asbl ACCOLAGE pour les activités/projets seniors en 2026.- Montant total : 5.000,00 EUR.- Engagements 26/43340 - DR 2025/1783.

Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à imputer à l'article 76207/33202 du budget ordinaire 2026 à l'asbl ACCOLAGE, partenaire du service seniors en 2026 (ED 26/43340).

Dossiers de M. l'Echevin Wauters

[23] **Régie foncière & Affaires économiques -** Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - 2740796 (R)

Subside 2026 à l'asbl Entreprendre Bruxelles, promotion des commerces et entreprises de la Ville de Bruxelles.- Montant : 1.000,00 EUR.

Octroyer un subside pour un montant de 1.000,00 EUR à l'asbl Entreprendre Bruxelles.- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2026.

Dossiers de Mme l'Echevine Ben Hamou

[24] **Régie foncière & Affaires économiques -** Service clientèle - Gestion maintenance locative - 2721152 (R)

Marché public de services ayant pour objet l'«entretien des jardins et des terrains du patrimoine de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles» - RF/25/PO/1022 bis.- Approbation des conditions et du mode de passation, et de l'avis de marché.- Principe.

Marché public de services par procédure ouverte ayant pour objet l'entretien des jardins et des terrains du patrimoine de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles.- Cahier spécial des charges n° RF/25/PO/1022 bis et avis de marché y relatif.- Montant du marché évalué à 1.200.000,00 EUR, TVA, révisions et répétitions du marché comprises.- Dépenses : article 614-01 du budget d'exploitation 2026 et suivants.

---

[25] **Régie foncière & Affaires économiques -** Opérations immobilières - - 2744585 (R)

Nouveau logiciel de gestion patrimoniale.- Conventions avec le CPAS.- Marché conjoint.- Modification du point 1 de la décision n° 73 du Conseil communal du 12/10/2026.

Modification du point 1 de la décision n° 73 du Conseil communal du 12/10/2026 en modifiant la convention de marché conjoint.

---

[26] **Culture, Jeunesse, Sport -** - Beaux-Arts - 2743790 (R)

Culture - Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Riches-Claires.- Montant : 12.200,00 EUR.- Convention.

1) Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 12.200,00 EUR à l'asbl Riches-Claires pour l'aménagement d'une kitchenette.- Article 76210/52252 du budget extraordinaire 2026 (n° de projet HF10-228-2009).- 2) Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Riches-Claires fixant les modalités de liquidation du subside.

---

[27] **Culture, Jeunesse, Sport - -** Beaux-Arts **-** 2739180 (R)

Culture et Tourisme.- Subside spécifique.- Obnl Festival de films CINEMANIA : 12.000,00 EUR.- Convention.

1) Octroyer un subside spécifique pour un montant de 12.000,00 EUR à l'obnl "Festival de films CINEMANIA" pour le Festival de Films CINEMANIA, réparti comme suit :
- 8.300,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026;
- 500,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026;
- 3.200,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2026.
2) Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et cette association fixant les modalités de liquidation du subside.

---

[28] **Culture, Jeunesse, Sport - -** Beaux-Arts **-** 2743792 (R)

Culture - Subside d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création.- Montant : 25.000,00 EUR.- Convention.

1) Octroyer un subside d'investissement pour un montant de 25.000,00 EUR à l'asbl Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création pour l'acquisition d'équipement technique (matériel son et lumière, matériel informatique, mobilier).- Article 76210/52252 du budget extraordinaire 2026 (n° de projet HF10-228-2009).- 2) Adopter la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création fixant les modalités de liquidation du subside.

Dossiers de M. l'Echevin Ceulemans

[29] **Culture, Jeunesse, Sport - -** Beaux-Arts **-** 2739429 (R)

Culture 2026.- "Lokaal Cultuurbeleidsplan".- "Stadsmakers" 2026.- Montant : 2.000,00 EUR.- Modification de la décision n° 89 du Conseil communal du 21/09/2026.

Modifier le point 11 dans la décision n° 89 du Conseil communal du 21/09/2026, de la manière suivante : "2.000,00 EUR à l'asbl "De Overbron" (n° d'entreprise : 450.181.156) pour le "Zomerfestival 2026" au lieu de 2.000,00 EUR au particulier "Willem VAN BRUWAENE" pour le projet "Kebabketjes - Brussel verteld vanuit de snackbar".
Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

---

[30] **Développement urbain -** Direction Planification stratégique et opérationnelle **-** Climat et Ville en transition **-** 2740629 (R)

Projet «Mon Ecole, Mon Energie» 2026.- Acquisition de matériel indispensable.

Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 1.148,52 EUR.- Article 87906/74451 du budget extraordinaire 2026.- Financement par l'emprunt.- Prendre pour information la décision n° 230 du Collège du 19/11/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

---

[31] **Développement urbain -** Rénovation urbaine **- -** 2738954 (R)

RénoURB 26 - Contrat de Quartier Durable BOCKSTAEL.- Opération 3.8 «Pocket Parks L50 (4)».- Marché de travaux de faible montant.- Faire appel à un géomètre-expert afin de réaliser un état des lieux contradictoire du site.- Principe.- Liste d'experts consultés.- Attribution.- Dossier de référence 2026/2303.

Marché public de faible montant.- Dépense de 480,00 EUR hors TVA.- Article 93006/74760 du budget extraordinaire 2026.- Projet n° AM06-12-2024.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 225 DU COLLÈGE DU 19/11/2026, en application de l'article 234 §1 et §3 de la nouvelle loi communale.

---

[32] **Développement urbain -** Rénovation urbaine **- -** 2743616 (R)

Contrat de Quartier Durable HELIPORT-ANVERS.- Opération 4.1 «Made in Héliport-Anvers».- Appel à initiatives citoyennes et associatives.- Affectation du solde du subside régional aux projets «Tiss'Ages» et «Madame Georgette», lauréats de la 3ème édition de l'appel à projets.- Principe et octroi des subsides.

Affectation du solde disponible de l'opération 4.1 «Made in Héliport-Anvers».- Octroi d'un subside complémentaire de 6.850,00 EUR à l'asbl Coucou Mamy pour le projet «Madame Georgette».- Octroi d'un subside complémentaire de 5.889,41 EUR à l'asbl SOHAB pour le projet «Tiss'Ages».- Article 93022/33202 du budget ordinaire de 2026.- Subside.

Questions

[33] **Secrétaire - -** Assemblées & Gouvernance **-** 2744309 (R)

Question de M. JOLIBOIS, Conseiller communal.

Question concernant l'interdiction future des cyclistes sur le piétonnier.
